JUILLET 2022 N°006

Mada Vert

MAGAZINE SEMESTRIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT :

« Notre terre se détériore, protégeons-la » P21

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
Madagascar présent à la conférence de Stockhlolm P6

PROJET MIONJO :
Une coopération prometteuse pour MEDD P7

FAPBM

Garantir l'impact de nos financements :

CAS DE L'AIRE PROTÉGÉE DE MENABE ANTIMENA

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) a signé le 25 mars 2022 à Morondava les premières conventions de financements annuels 2022 en faveur de l'aire protégée Menabe Antimena (APMA). Comment s'assurer de l'impact de ces financements ?

Située dans le Sud-Ouest de Madagascar, l'APMA (catégorie V dans la classification IUCN) couvre 213 310 ha. Elle est connue pour sa forêt de baobabs et le fort taux d'endémicité de sa faune et de sa flore. Celle-ci est notamment l'habitat d'une biodiversité exceptionnelle, y compris le plus petit primate au monde, le Microcebus Berthae. L'aire protégée est malheureusement victime d'une déforestation massive du fait des cultures de maïs et d'arachide menées par des migrants qui ont fui la sècheresse du Sud de Madagascar. L'APMA a ainsi perdu 44% de sa forêt depuis sa création en 2015. Cette déforestation touche particulièrement la forêt dense sèche, qui assure la rétention d'eau et la qualité des zones de cultures environnantes, ainsi que la résilience de la région au changement climatique.

L'ampleur des défis pour restaurer et protéger durablement les forêts restantes peut décourager les parties prenantes à s'investir plus. Il serait prématuré de s'avancer sur des résultats des financements de la FAPBM. Mais l'engagement des parties prenantes actuellement présentes constitue des facteurs favorables qui ont poussé la FAPBM à investir les revenus de son capital dans le soutien de l'aire protégée. Quels sont ces facteurs ?

1. La présence de co-financeurs

Répondant à un impératif d'urgence, les financements de la FAPBM concernent particulièrement la sécurisation et lutte contre le feu dans les zones les plus menacées de la forêt dense sèche. Ces financements de la Fondation complètent cependant les contributions des autres bailleurs et se poursuivront sur le long-terme de manière à pérenniser les impacts que chaque projet aura apporté. Sur Menabe Antimena, l'agence de développement américaine, l'USAID, et l'Union européenne soutiennent l'amélioration de la gestion de l'aire protégée. Darwin Initiative, un projet britannique et ReWild, une fondation américaine, y financent également des activités de conservation et de restauration. Le Royaume Uni va enfin démarrer un projet de conservation, de sécurisation et de renforcement des communautés locales.

Les investissements de plusieurs co-financeurs renforcent la redevabilité du bénéficiaire et garantissent la réalisation des activités. C'est dans ce contexte que la FAPBM fait aujourd'hui le pari d'une coordination efficace entre les différents bailleurs pour un meilleur impact de l'ensemble des financements.

2. L'engagement des parties prenantes

Par ailleurs, l'engagement des parties prenantes, en premier lieu celui des gestionnaires des aires protégées, est primordial pour l'atteinte des impacts attendus. Pour l'APMA, la complexité vient du fait que 5 entités interviennent dans la gestion de l'aire protégée (sans parler des domaines privés qui existaient avant la création de l'aire protégée) : WWF qui travaille sur les mangroves du littoral, l'ONG locale Fanamby dans la forêt sèche, l'ONG britannique Durrell qui s'occupe des transferts de gestion vers les communautés, l'établissement public CNFEREF également dans la forêt sèche de Kirindy, et Madagascar National Parks dans la Reserve Spéciale d'Andranomena.

Après évaluation de la situation, les financements de la FAPBM seront fléchés en faveur de Fanamby, Durrell et CNFEREF. La coordination et la complémentarité des activités de ces gestionnaires étaient un préalable pour assurer l'efficacité des financements.

3. La mise en place d'un plan de développement à long terme

A partir de 2022, l'APMA bénéficiera annuellement des subventions de la FAPBM tant que l'aire protégée sera menacée et que ses financements seront insuffisants. Pour acter ce cycle de financement, la mise à jour du plan d'aménagement et de gestion, le PAG, est nécessaire. Le processus a été enclenché grâce à l'appui de l'USAID. Le PAG définit l'approche et les objectifs de gestion, ainsi qu'un cadre pour la prise de décision, à appliquer dans une zone protégée spécifique pendant une période de 5 années. L'élément essentiel du plan est la consultation des parties prenantes et le développement d'objectifs qui peuvent être acceptés et respectés par tous ceux qui ont un intérêt dans l'utilisation et la survie de la zone concernée. Les résultats des consultations ont été présentés au cours d'un atelier à Morondava le 25 mars. Le PAG, en cours d'élaboration, sera la base des financements de la FAPBM dans le futur.

4. L'engagement des autorités

L'engagement des autorités à tous les niveaux, des collectivités décentralisées à l'ensemble des ministères concernés, conditionne aussi l'efficacité des financements. De la validation des outils de gestion à la mise en œuvre des activités (patrouilles mixtes par exemple), en passant par une clarification des mandats de gestion de chaque gestionnaire, l'État a été intégré et s'est engagé à initier des changements majeurs pour la protection de l'APMA. Enfin, les autorités régionales se sont particulièrement investies dans la relocalisation des migrants.

L'efficacité des financements sur une aire protégée est tributaire d'une vision et des efforts communs de toutes les parties prenantes. Bien que Menabe Antimena constitue un défi majeur pour la conservation de la biodiversité à Madagascar, la mobilisation actuelle en faveur de l'aire protégée ravive les espoirs de restauration de ce patrimoine naturel unique de la Grande île.

FAPBM

www.fapbm.org

mail@fapbm.org

Sommaire

6 - PROJETS TEFIALA
111 243 ha de fôrets à restaurer

6 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Madagascar présent à la Conférence de Stockholm

7 - LE PROJET MIONJO
Une coopération prometteuse pour MEDD

8 - TRAFIC DE PLANTES ENDÉMIQUES
La DREDD Ihorombe et la Police saisissent un trafic de baobabs nains

10 - PROGRAMME RINDRA
Etat d'avancement du projet G3D

12 - AFAFI-CENTRE
La professionnalisation du métier de charbonnier

13 - AFAFI-SUD
Accord de partenariat sur la lutte contre les feux de brousse

14 - PROJET KOBABY
La Rose des vents

16 - RIO TINTO QMM
Mine responsable qui veille sur la biodiversité de sa région hôte

19 - PROJET USAID HAY TAO
Le Dinan'i Menabe a obtenu l'homologation

20 - REBOISEMENT
Des résultats positifs en six mois

22 - WHH
Kit pédagogique zaza-green

23 - MNP
Passe au vert a travers le barefoot collège

24 - MEDD
Marie-Orléa Vina en mission dans le Nord

25 - JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA MANGROVE
Le MEDD renforce la gestion durable des mangroves

21 - JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
Une campagne de mise en place de pare-feux pour l'occasion

26 - PROJET COKETES
A la decouverte des havres des herons crabiers blanc à Madagascar

28 - SAGE
Des résultats encourageants pour renforcer la protection de l'aire protégée d'Ambohitr'Antsingy

29 - STAR
Kopakelatra

30 - OLEP
Organe de lutte contre l'événement de pollution Marine par les hydrocarbures

31 - FONDATION TANY MEVA
Réalisations clés en 2021

EDITION MADAWORK

Directeur de Publication : MEDD
Rédaction : MEDD / Luciano RAZAFIMAHEFA
Prisca RANJALAHY
Infographiste : Johan RAKOTOZAFY
Régie Publicitaire : Rina RAKOTOARIMALALA/MADAWORK

Collaborations & Crédits photos :
MEDD- MNP

MADAVERT est une publication de la Société **MADAWORK**.
Parution Juillet 2022- Dépôt légal à la parution – ISSN en cours.
MADAVERT est une marque déposée auprès de l'OMAPI. 2.500 ex.
La reproduction des illustrations et/ou articles parus dans ce Magazine MADAVERT est strictement interdite.

Contact : 034 39 111 55 / madawork6@gmail.com

Une entreprise de production forestière rentable et durable, modèle réplicable dans tout Madagascar surtout face au défi national de reboiser annuellement de nouveaux 40,000Ha de reboisement.

FANALAMANGA S.A
Vers une vision plus verte

- Professionnalisme
- Intégrité
- Relève
- Redevabilité sociale

Siege social Antsirinala - B.P : 66
Moramanga (514)
+(261) 20 56 905 38
siege@fanalamanga.mg
www.fanalamanga.mg

Bureau annexe Nanisana - B.P : 4127
Antananarivo (101)
+(261) 20 22 416 49
annexe@fanalamanga.mg
www.fanalamanga.mg

Madame *VINA Marie-Orléa*
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

MOT DU MINISTRE

Chers lecteurs,

La reforestation et la gestion durable des ressources naturelles sont requises pour accomplir le VELIRANO numéro 10 du Président de la République de Madagascar ainsi que le défi que s'est fixée l'Etat Malagasy de « *Reverdir Madagascar* ». Durant ces quatre mois, nous avons marché ensemble, afin de constater les réalités sur terrain et effectuer des descentes au niveau de neuf régions. Ce qui nous a permis d'identifier les problématiques, les solutions à apporter ainsi que les démarches et actions à entreprendre. La Vision VINA fixée au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable confirme notre détermination afin d'atteindre nos objectifs pour l'Environnement et le développement Durable.

A cet effet, nous avons participé à la commémoration des 50 ans de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de 1972, plus connue sous le nom de Déclaration de Stockholm le 2 et 3 juin dernier. Lors de cette conférence, Madagascar par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, avait attiré l'attention de la Communauté internationale sur la dégradation continue de l'environnement, qui est exacerbée par le changement climatique.

Bien que Madagascar a démontré des grandes avancées en matière de protection de l'environnement, ses ressources naturelles subissent des pressions de nature diverses qui nous amènent à mettre en œuvre des projets de conservation et gestion durable de ces ressources naturelles en harmonie avec le développement socio-économique des communautés locales.

Enfin, en tant que jeune femme engagée, épouse et mère de famille soucieuse de l'avenir du Pays qui dépend de la Jeunesse Malagasy, je tiens fortement à conscientiser tous les jeunes à se battre pour un environnement sain et durable.

L' « Approche Restauration des Paysages Forestiers » ou RPF se présente comme étant une stratégie permettant d'améliorer la fonction écologique et le mode de vie humain. Nombreuses activité entre dans cette approche notamment, le reboisement, la restauration des bassins versants et la restauration des zones forestières.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la RPF, le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Marie-Orléa VINA a signé une coopération avec Charles BOLIKO MBULI, représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Seychelles et Maurice, le 19 juillet 2022. Cette entente entre dans le cadre de projet Tefiala ou « *Projet d'amélioration de service écosystémique et restauration du paysage forestier* »

Projets Tefiala

111 243 HA DE FORÊTS À RESTAURER

A travers Tefiala, 2 100ha de terrains et de forêts seront restaurés. Parmi eux, les zones humides le long du fleuve Mangoky qui est le plus long fleuve de Madagascar, avec une longueur de 714km, ainsi que le milieu environnant de trois forêts dont celle de Volanony-Matsiatra et Ranomainty dans la Région du Haut Matsiatra et Bas Mangoky dans la Région du Sud-Ouest. Ces forêts sont réparties sur une superficie de 111 243 ha.

Le FEM ou le Fond pour l'Environnement entre également en jeu en octroyant à Madagascar un financement non remboursable qui s'élève à 7 300 000 dollars pour bien mener le projet Tefiala qui sera opérationnelle pendant cinq ans. MEDD ne sera pas seul dans cette démarche. A part le soutien de l'FAO, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) participera également à sa mise en œuvre.

Les communautés locales bénéficieront de ce projet surtout ceux qui œuvres dans le domaine de l'agriculture, ceci afin d'améliorer leurs moyens de subsistance.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Madagascar présent à la Conférence de Stockholm

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Madame VINA Marie-Orléa s'est rendu à la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement : « *Conférence de Stockholm* », en Suède pour présenter les progrès et les travaux à entreprendre à Madagascar. Lors de sa prise de parole, Madame le Ministre n'a pas manqué de rapporter des améliorations tangibles de la Grande île en matière de gestion de ressources naturelles. Elle a également parlé de la mise en place de 143 aires protégées, ainsi que différents projets dédiés à la conservation de ces ressources. Selon encore le Ministre, une progression est palpable quant à la mission de reverdissement de Madagascar, avec une statistique de 71.179 hectares en 2021 si encore en 2017, la superficie reboisée n'était que d'environ 18.392 hectares. A noter que ces plans d'action assurent un développement économique et social des communautés.

Cependant, étant réaliste, le Ministre dans son discours a admis qu'un travail titanesque attend encore l'Etat malagasy, surtout face au changement climatique, qui affecte visiblement non seulement la biodiversité mais aussi la qualité de vie de la population. « *Force est de constater que notre biodiversité subit différentes pressions de nature anthropique la rendant de plus en plus vulnérable… C'est en étant conscient de cette urgence que l'émergence environnementale figure parmi les priorités définies dans la Politique générale de l'Etat. Réconcilier le développement économique et social avec la préservation de l'environnement est d'ailleurs une préoccupation permanente de l'Etat* » a-t-elle déclaré.

Bien que de nombreuses initiatives multisectorielles furent entreprises, Madagascar compte encore sur la collaboration de ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour l'accélération de leur mise en œuvre.

Le Projet Mionjo

UNE COOPÉRATION PROMETTEUSE POUR MEDD

L'engagement de l'Etat malgache pour le développement durable se fortifie d'avantage suite à la signature d'une convention entre le Ministère du développement durable (MEDD) et l'UNGP Mionjo. La cérémonie a eu lieu le 18 juillet à l'Hôtel Ibis.

Ce projet entre dans la réalisation du Plan Emergence du Grand Sud ou PEM SUD initié par SEM Andry RAJOELINA Président de la République de Madagascar.

Il s'agit d'une convention de collaboration entre les deux entités se portant sur la préservation de l'environnement en harmonie avec le développement socio-économique de trois régions : Anôsy, Androy et Atsimo Andrefana, le domaine d'action du projet Mionjo. Selon la Coordinatrice nationale de Mionjo, en entamant cette collaboration avec le MEDD, le projet renforce la mise en œuvre du volet « *Environnement* » intégré dans le programme, garant de la pérennisation du projet.

Les perspectives de Mionjo cadrent parfaitement avec le contexte et la situation de ces régions du Grand Sud, la réalisation de ce projet va contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale. « *A chacun de mes passages dans le Sud de Madagascar, je vois beaucoup de femmes dans des situations précaires, mais cela ne les empêche pas d'affirmer leur envie et leur détermination à s'en sortir. Elles méritent que nous leur venions en aide. Si nous parvenons à changer ne serait-ce qu'un petit quelque chose dans la vie de ces mères de familles, nous n'en pourrions qu'être fiers* » confie, la Country Manager de la Banque mondiale à Madagascar, Marie Chantal UWANYILIGIRA, qui a honoré de sa présence cette cérémonie de signature. Elle a d'ailleurs félicité la concrétisation de ce partenariat entre le projet Mionjo et le MEDD. Par ailleurs, les principaux objectifs du projet sont de soutenir les moyens de subsistance résilients, inscrits dans sa composante 3 et aussi de développer des infrastructures vertes et des paysages résilients, dans sa sous-composante 3D. Ainsi, pour la mise en marche du volet « *Environnement* », Mionjo consacrera un budget de 25 millions de dollars, qui sera réparti d'une part, en appui institutionnel au MEDD et ses démembrements territoriaux ; un budget de 4 942 276 USD. 20 057 724 USD sera consacré au développement des infrastructures vertes et des paysages résilients.

Outre ces appuis financiers, le projet va aussi doter des matériels le Ministère et ses Directions régionales dans les 3 Régions du Sud tels que des matériels informatiques, techniques, d'équipements de communication ; à cela s'ajoute la construction de bureaux de cantonnements. L'implication du projet Mionjo dans le Sud de Grande île s'étend aussi sur les actions de sensibilisation au changement climatique et à la gestion des feux, ainsi qu'un soutien aux activités contribuant au renforcement de la coordination du secteur.

Pour la réalisation de ces activités, le MEDD et le Projet Mionjo vont travailler avec 2 agences d'exécution : le Catholic Relief Services (CRS) et la Fondation Tany Meva. Leurs interventions seront axées sur la lutte contre le phénomène de « *Tiomena* », la lutte contre la sécheresse et la déforestation incluant des activités de fixation de dunes, de construction de pépinières permanentes avec forage, de pépinières temporaires, de reboisement et de restauration de mangroves. A noter que le MEDD travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, et celui de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène dans la mise en œuvre de ce projet.

Trafic de plantes endémiques

LA DREDD IHOROMBE ET LA POLICE SAISISSENT UN TRAFIC DE BAOBABS NAINS

Un véhicule transportant 20 sacs de « *pachypodiums* » venant d'Ilakaka, a été intercepté en début août. Une personne de bonne volonté a informé les forces de l'ordre d'Ihosy du trafic à destination de la capitale et ces derniers ont su réagir. Les deux suspects, le conducteur du véhicule et son complice, ont été immédiatement mis en détention préventive en attendant leur jugement. Les baobabs nains sont, quant à eux, renvoyés dans les zones protégées pour être replantés. Les têtes pensantes de ce trafic sont encore dans la nature et les recherches se multiplient afin de les appréhender. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est satisfait du partenariat fructueux avec les forces de l'ordre, résultant par le succès de plusieurs opérations de lutte contre le trafic de ressources naturelles. A rappeler qu'un groupe de malfaiteurs a déjà été arrêté au mois de juillet. Ils tentaient de faire passer 12 sacs de baobabs nains à la gare routière du Fasan'ny Karana mais les policiers ont été efficaces dans leur travail. Le « *pachypodium* » est une espèce en voie de disparition et il est primordial de les protéger et de les multiplier.

Haute-Matsiatra

UN TRAFIC DE TORTUES DÉJOUÉ PAR LA DREDD ET LE COMMISSARIAT FIANARANTSOA

91 tortues, dont 50 *Astrochelys Radiata* et 41 *Pyxis Arachnoïdes* ont été intercepté à Ankidona par le commissariat de Fianarantsoa, pendant la nuit du 29 juin dernier. Les policiers de la capitale betsileo ont découvert les animaux endémiques à bord d'un taxibrousse de la ligne nationale reliant Tuléar d'Antananarivo, lors d'une fouille de routine. Les deux femmes suspectées dans cette affaire ont déjà été interrogées par la police locale puis placées en détention préventive. Quant aux tortues, elles ont été mises sous la tutelle du T.S.A. (Turtle Survival Alliance), suivant la procédure requise dans la lutte contre le trafic de ressources naturelles. Après la vérification de l'état de santé de ces *Astrochelys Radiata* et *Pyxis Arachnoïdes*, celles-ci ont déjà été remises dans leur habitat d'origine. Il est à signaler que l'exploitation de ressources naturelles est considérée comme un crime, et les simples transporteurs seront jugés au même niveau que les principaux instigateurs. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et les forces de l'ordre travaillent d'arrache-pied pour protéger les espèces protégées et ce partenariat a largement porté ses fruits.

Ministère de l'Economie et des Finances

PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR

COMMENT CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE POUR LA POPULATION MALAGASY ?

Cette question est devenue une question récurrente face à la situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement, notamment par rapport au changement climatique. Quels sont les financements et actions nécessaires pour un avenir adapté au climat ?

Les dirigeants du monde entier se sont réunis pendant le Springs meeting à Washington ce mois d'avril pour trouver des solutions pour une construction de société plus forte, plus sûr et plus prospère. Dans le cadre de la coopération entre Madagascar et l'Union européenne, des investissements jugés nécessaires ont été réalisés, des actions sont déployées par les projets/programmes financés par cette dernière convergeant vers les actions pertinentes à entreprendre pour relever ce défi. Les deux parties s'engagent, dans la politique générale de l'Etat, à la gestion durable et la conservation des ressources naturelles pour l'émergence environnementale et le développement durable, faisant partie des quatre (04) socles de l'Emergence du pays.

La richesse et l'endémicité exceptionnelle en biodiversité renomment Madagascar parmi les 17 pays méga divers au niveau mondial (CCCD-Convention de Rio). Cette spécification est favorisée par la diversité de l'écosystème composant le milieu insulaire malagasy. Pourtant, elles sont menacées de dégradation par le mode de production et consommation archaïques et non respectueuses de l'environnement par la population dont 70% vivent en milieu rural (CCCD-Convention de Rio) et dont la survie dépend en grande partie de l'exploitation des ressources naturelles, entre autres le Bois-Energie. Selon la Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Bois Energie (SNABE), 97% des ménages recourenet au bois de chauffe et charbon de bois pour la cuisson. La déforestation annuelle s'élève alors à 18 millions de m3. Ce qui provoque la dégradation progressive de l'écosystème malagasy et la vulnérabilité du pays face aux impacts du changement climatique.

De ce fait, la mobilisation de financement pour les actions climatiques est primordiale pour l'Etat Malagasy et l'Union européenne. Passer à la mise en œuvre avec un effort conjoint est décisif vu que la complémentarité entre parties prenantes est importante. Des mesures pour promouvoir les actions climatiques, surtout compte tenus des contraintes budgétaires actuelles, sont prises. Un plan qui cherche à intégrer le climat et le développement, en reconnaissant la valeur des biens publics, nous est présenté dans cette édition, réalisé par les trois programmes de développement rural financé par l'Union européenne.

La mise en valeur de la biodiversité végétale, la multiplication et la conservation des ressources naturelles et des espèces forestières ainsi que la contribution à la gestion durable des ressources génétiques sont effectuées par le Programme RINDRA à travers par le programme G3D (Gestion Durable des bois précieux Dalbergia et Diospyros de Madagascar).

Par ailleurs, la place qu'occupe le charbon dans le quotidien des Malagasy face à la hausse des prix énergétiques est au centre de la réflexion du projet DIABE, un des projets du Programme AFAFI-Centre. Des recherches avec FOFIFA sont réalisées pour mettre en œuvre cet engagement de réduction de la consommation en bois pour une production équivalente voir plus de charbon pour qu'on puisse réduire progressivement l'émission de gaz à effet de serre. Ainsi des Techniques Améliorées de Carbonisation dit TAC sont proposées.

Au Sud de la grande île, 15 communes rurales de la région sont formés sur la lutte contre les feux de brousse. Des engagements ont été pris par chaque Commune formée afin de lutter contre les feux de brousse et les feux sauvages qui sévissent dans lesdites Communes mentionnées. L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des Collectivités Territoriales Décentralisés (CTD) à exercer leurs rôles et attributions dans la lutte contre les feux de brousse.

Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF)
www.bace.mg / info@bace.mg, tel : 02022 244 42 – 02022 274 52

PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
INSTITUTIONNEL VERS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
RÉSILIENCE AGRICOLE

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET G3D

GESTION DURABLE DES BOIS PRÉCIEUX DALBERGIA ET DIOSPYROS DE MADAGASCAR, APPUI SCIENTIFIQUE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA CITES

1 Qu'est-ce que le projet G3D ?

G3D est un projet financé par l'Union Européenne pour une durée de 4 ans, de 2018 à 2022.
Une gestion durable et équitable des bois précieux d'Ebène (Diospyros), de Bois de Rose et Palissandre (Dalbergia) repose sur une bonne connaissance des espèces ; c'est-à-dire qu'elles doivent être connues, décrites botaniquement, et pratiquement reconnaissables et distinguables, comme sur pied qu'au niveau des bois abattus. Pour ce faire le projet G3D se charge d'identifier les espèces de ces Bois et de constituer une Bibliothèque de référence des bois précieux qui est une sorte d'empreinte digitale de chaque espèce pour les contrôles ultérieurs des commerces internationaux et des exploitations forestières durables

Ce projet est mis en œuvre par l'Université d'Antananarivo (Département de Biologie et Ecologie Végétales, l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques) et Missouri Botanical Garden.

2 Comment fait-on pour identifier les espèces d'arbres sur pied ?

Les caractères qui permettent de reconnaitre une espèce résident dans les feuilles, l'écorce, les rameaux, les fleurs et les fruits des arbres et dans les bois. Il a fallu ainsi effectuer des missions de collectes de ces matériels sous forme de spécimens. Plus de 4000 spécimens ont été collectés dans tout Madagascar. Carte montrant les points de collecte des échantillons botaniques
Les herbiers peuvent être consultés dans les conservatoires nationaux de Tsimbazaza PBZT (TAN) et de FOFIFA à Ambatobe (TEF) et internationaux (MNHN-Paris et ETH-Zurich). Quant aux spécimens de bois, ils sont conservés à la Xylothèque de l'Université d'Antananarivo.

3 Combien d'espèces de grands arbres (bois de rose, palissandre, ébène) existe-t-il à Madagascar ?

Le projet G3D a permis de recenser 62 espèces de bois de rose et palissandre ainsi que 88 espèces d'ébène ;

4 Est-ce que tout le monde peut identifier ces espèces ?

Pour apporter fiabilité et rapidité à l'identification des arbres sur pied, les experts taxonomistes ont développé une application portable et pratique, le logiciel libre Lucid® 4 qui sera mis à disposition des utilisateurs depuis le grand public non initié aux divers responsables de la conservation des ressources mais aussi ceux qui sont en charge des contrôles du commerce domestique et international.

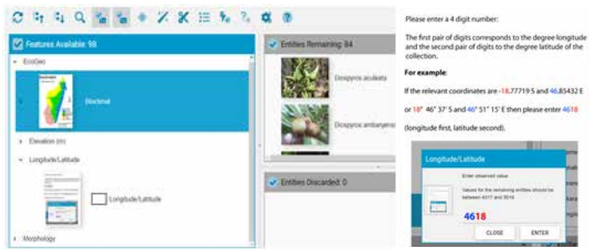

Interface de l'application Lucid® 4

En introduisant dans l'application pour un spécimen donné les caractères des feuilles, des rameaux, des tiges et de l'écorce, ainsi que ceux des fleurs et des fruits s'ils sont disponibles, en conjonction avec la position géographique, l'altitude et le bioclimat, l'application indique l'espèce correspondante. Ainsi, un utilisateur peut identifier jusqu'au niveau de l'espèce un arbre sur pied et même des arbres récemment abattus.

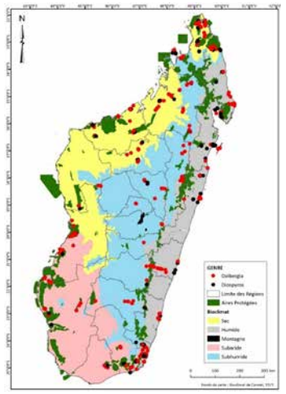

Carte montrant les points de collecte des échantillons botaniques

5 Est-ce qu'il est possible d'identifier les espèces à partir de rondins de bois ?

Trois techniques complémentaires d'identification des bois ont été mis au point, en se basant sur : l'anatomie, la spectroscopie proche infrarouge et la biologie moléculaire. Les compétences des trois laboratoires spécialisés dans chacune de ces techniques ont été renforcées. A ce jour, les laboratoires sont capables d'identifier 18 espèces de bois de rose et palissandre, et 14 espèces d'ébène, en analysant uniquement leur bois. Ils poursuivent les travaux d'analyse pour les autres espèces qui font l'objet de commerce.

Une partie des équipements de recherche acquis dans le cadre du projet G3D

6 Y a-t-il des espèces menacées parmi elles ?

Pour connaitre le risque d'extinction des espèces de bois précieux, le projet G3D a utilisé la Liste Rouge de l'Union International pour la Conservation de la Nature, une norme internationale de classification des espèces menacées, qui nécessitent alors des mesures de conservation pour leur survie et également les espèces non menacées qui pourraient être candidates pour des exploitations gérées, contrôlées, équitables et durables.

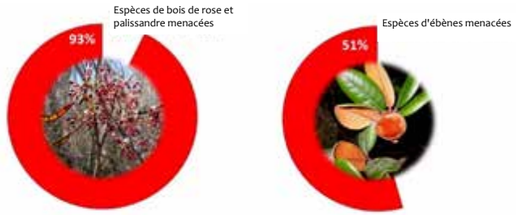

Ces espèces menacées nécessitent des mesures de convention
Pour le bois de rose et palissandre, évaluation effectuée sur 33/62 espèces
Pour l'ébène, évalution effectuée sur 83/86 espèces

7 Qu'est-ce qu'on fait pour les espèces menacées ?

Le Laboratoire de Technologies Forestières travaille pour la conservation et la multiplication des espèces de grands arbres. Une collection vivante constituée de copies de grands arbres, de graines ainsi que d'un arboretum regroupant les différentes espèces est en cours d'établissement. Cette collection servira de modèle de sauvegarde en vue d'un repeuplement futur de nos forêts en bois précieux.

8 Quelles sont les perspectives de G3D ?

La prochaine étape du projet sera consacrée à l'élaboration de guides d'identification et à la vulgarisation d'outils d'identification à destination des acteurs de la filière bois précieux. Ce sont les agents de l'administration forestière, douaniers, forces de l'ordre, opérateurs, et les gestionnaires des aires protégées. Des renforcements de capacités sur l'utilisation de ces guides seront réalisés dans différentes régions de Madagascar.

UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne à Madagascar

Ministère de l'Economie et des Finances

Contacts :
›Bureau de coordination de G3D, Département de Biologie et Ecologie Végétales, Campus Universitaire Ambohitsaina,
›Tél: 020 22 227 91,
›Site web: www.g3d-ue.mg.

›Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu
MNP Site web : www.parcs.madagascar.com
MNP mail : sylvie_dpMRL@mnparks.mg

PROGRAMME
D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES AUTOUR D'ANTANANARIVO MADAGASCAR

LA PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER DE CHARBONNIER GRÂCE À LA CERTIFICATION SUR LES TECHNIQUES AMÉLIORÉES DE CARBONISATION

2100 charbonniers avaient été formés aux Techniques Améliorées de Carbonisation (TAC) afin de réduire la consommation en bois, 168 charbonniers ont reçu un certificat de formation aux TAC.

En fin février 2022, dans le cadre du Programme AFAFI-CENTRE (Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives Autour d'Antananarivo, financé par l'Union Européenne) et du Projet DIABE (Développement Intégré, Aménagement et Bois-Energie), mis en œuvre par les ONG Planète Urgence, PARTAGE et AIM et un centre de recherche CIRAD, plus de 2100 charbonniers avaient été formés aux Techniques Améliorées de Carbonisation (TAC) sur les meules MATI (meule à tirage inversé) avec cheminée (MATI AC), MATI sans cheminée et Voay Mitapy (VMTP) dans les régions Analamanga et Alaotra Mangoro. La formation, marquée par l'installation de la base vie, le montage de la meule améliorée, la mise à feu et la gestion de la cuisson jusqu'au défournement et la mise en sacs, a été supervisée sur une journée par les équipes du CIREF (Circonscription Régionale de l'Environnement et des Forêts) et la DRETFP (Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle) Alaotra Mangoro.

La TAC, fruit des recherches effectuées par le Fofifa et dans le cadre de différents projets (Fanalamanga, PAGE-ECO, …) consiste à renforcer le séchage du bois à carboniser et à modifier le montage des meules traditionnelles afin de réduire la consommation en bois pour une production équivalente de charbon (un rendement massique moyen de 24% contre 12% avec les techniques traditionnelles). Ainsi, grâce aux TAC, la quantité de bois nécessaire pour la production de charbon diminue jusqu'à 50% par rapport à la technique traditionnelle. Ceci permettant d'alimenter principalement les marchés de la capitale tout en réduisant la consommation en bois énergie en vue de contribuer à préserver de façon durable les forêts naturelles.

La DREDD (Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable) Alaotra Mangoro et les communes d'intervention du projet DIABE souhaitent encourager la diffusion des TAC à grande échelle pour qu'on puisse à moyen et à long terme, n'octroyer d'autorisation de coupe qu'aux personnes certifiées. Le métier de charbonnier dispose d'un référentiel métier établi après les travaux effectués par le Comité de Rénovation de la Formation au sein de l'Administration en Charge de l'Environnement et des Forêts (CREFA) dans le cadre du précédent Programme ASA (Programme d'Appui à l'Agro-sylviculture autour d'Antananarivo). Le décret 82-312 règlementant la fabrication de charbon de bois, entré en vigueur en 1982, exige que les charbonniers disposent d'un certificat justifiant qu'ils ont été formés et qu'ils pratiquent les TAC ; cependant jusqu'à présent aucun charbonnier n'a pu obtenir de certificat.

Dans ce sens, une collaboration a été mise en place entre le projet DIABE et les ministères de l'Environnement et du développement durable (DREDD Alaotra Mangoro) et de l'enseignement technique et de la Formation Professionnelle (DRFTP Alaotra Mangoro) afin d'assurer la certification, à titre pilote, des charbonniers de la région formée aux TAC et ayant effectivement adoptés les techniques dans l'exercice de leur métier.

Le 20 avril 2022, 88 charbonniers ont reçu un certificat de formation aux TAC au cours d'une cérémonie qui s'est tenue dans la commune de Morarano Gare, Moramanga. Pour les charbonniers, l'intérêt de ce certificat réside dans la sécurisation de leur métier et cette approche servira également à encourager les autres à adopter les TAC. Dans leurs allocutions, les autorités locales (Chef District de Moramanga, le Premier adjoint au maire de la commune de Morarano Gare), le Représentant de la DREDD Alaotra Mangoro, le Directeur régional de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le Directeur du BACE et la Représentante de la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar ont félicité les charbonniers qui avaient assidument suivi la formation et qui appliquaient effectivement les techniques et les ont enjoint à poursuivre dans l'adoption de ces pratiques et en favoriser la diffusion auprès de leurs paires.

Contacts :
- Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre
Chargé de Programmes : herilalaina.mfb@gmail.com
- Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg

Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
- Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu

UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne à Madagascar

Ministère de l'Economie et des Finances

PROGRAMME
D'APPUIS AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE SUD-EST DE MADAGASCAR

ACCORD DE PARTENARIAT SUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ENTRE AFAFI-SUD ET LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ANOSY

Un accord de partenariat a été signé entre le programme AFAFI-Sud et la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Anosy, le 29 octobre 2020. L'objectif étant de renforcer les capacités des 60 responsables communaux et des comités au niveau des 15 communes rurales d'intervention du Programme à exercer leurs rôles et attributions dans la gestion et la lutte contre les feux de brousse.

Cet accord de partenariat inclut des sensibilisations par spot radio en dialecte locale et l'édition d'un guide amélioré pour les communes rurales renforcées et avoisinantes

Les séances de renforcements de capacités se sont réalisées au niveau de cinq (05) localités de regroupement de communes dont Betroka, Ranomafana, Ifarantsa, Taolagnaro, Manantenina.

Pour chaque séance de formation, la gendarmerie nationale ainsi que les techniciens des Projets/Projets intervenants dans les communes concernées sont invitées à y participer.

Les communes de Manantenina et Iaboakoho se sont regroupées pour la localité de Manantenina où l'atelier de formation a été organisé en date du 15 au 23 Février 2021 à Manantenina

Des engagements ont été pris par chaque Commune formée afin de lutter contre les feux de brousse et les feux sauvages qui sévissent dans lesdites Communes mentionnées.

Afin de mesurer le taux de réalisation des engagements des Communes, les équipes de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Anosy ont effectué une mission de suivi et évaluation des engagements des CTD du 24 au 28 Novembre 2021

Evaluation de la Commune Rurale de Iaboakoho au mois de novembre 2021

Une réunion a été ténue à Iaboakoho, suivant la réunion d'évaluation dirigée par le Maire en présence du Président de conseiller de ladite commune, des représentants du Fokonolona et des Chefs quartier de la Commune Rurale d'Iaboakoho, assistée par deux agents de la gendarmerie nationale de Manantenina. Les questionnaires de l'évaluation se focalisaient sur les engagements des Communes en ce qui concerne la gestion de feux et la lutte contre les feux de brousse.
Suivant le Maire, après l'évaluation effectuée, le taux de réalisation des engagements de la Commune Rurale de Iaboakoho, face à la lutte contre les feux de brousse est évalué à 58,33%. Il s'agit de la réalisation des quatre grandes lignes des engagements pris par la Commune Rurale face à la lutte contre les feux de brousse et les feux sauvages, notamment : la sensibilisation, l'application des outils de sensibilisation, la création/Structuration des KMDT (Komity Miady amin'ny Doro Tanety) et le montage et édification des DINAN'AFO.

Contacts :
- Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI Sud – Coordinateur : ***ucs.afafisud@gmail.com***
- Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg

Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
- Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu

UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne à Madagascar

Ministère de l'Economie et des Finances

PROJET KOBABY

LA ROSE DES VENTS: UN OUTIL DE SYNTHESE ET DE SUIVI TEMPOREL D'UNE AIRE PROTEGEE

*La **Rose des Vents** est un outil promu par OREADE BRECHE, membre du groupement en charge de l'Assistance Technique du projet KOBABY. Elle se base sur les trois phases de développement d'une aire protégée (AP). Chacune de ces phases peut être divisée en étapes pouvant constituer autant de critères d'évaluation de l'avancement et de la robustesse du projet d'AP. L'ordre de succession des étapes/critères dans le temps n'est pas important. Ce qui compte c'est la satisfaction du pool d'étapes/critères au cours de chacune des trois phases de développement de l'AP. Les critères définis pour une AP, ainsi que leur ordre indicatif deviennent le chemin critique du projet à renseigner au fur et à mesure de son avancement. Ce chemin critique peut être représenté graphiquement sous la forme d'une « **rose des vents** » pour laquelle les trois phases de développement de l'AP se déroulent de droite à gauche en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Chaque étape/critère est reportée sur le rayon de la « **rose des vents** ».*

Chaque rayon est gradué avec une notation du niveau de réalisation et de performance de chaque étape/critère

- 0 : non réalisé
- 1 : commencé
- 2 : significativement avancé
- 3 : complètement réalisé

Les critères s'enchaînent de façon logique dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis les actions préliminaires à la création de l'AP (phase 1), jusqu'au fonctionnement autonome (phase 3). La notation de ces étapes/critères sur une échelle de 0 à 3 en tournant de droite à gauche permet de représenter :

- la durée de vie « relative » de l'AP au travers des trois phases : dans quelle phase se situent les étapes/critères satisfaits ?
- la qualité du parcours de développement de l'AP : est-ce que la circonférence du cercle est pleine ou est-ce qu'il y a des creux qui révèlent des étapes/critères non satisfaits ?

Plus le parcours couvre l'ensemble des étapes/critères qui rayonnent tout autour de la **rose des vents**, plus le montage de l'AP est robuste et se traduit par une **rose des vents** en forme de cercle large et continu, dont la circonférence dépend de l'âge de l'AP. Lorsque le parcours présente des faiblesses, elles sont montrées par des « creux » dans la circonférence de la **rose des vents**. Une **rose des vents** qui présente une délimitation avec des « dents » est symptomatique d'étapes ou de critère qui n'ont pas été remplis, permettant d'identifier rapidement la nature des problèmes ou des manques auxquels l'AP fait face. L'outil peut également servir à suivre l'évolution du développement de l'AP au cours du temps. Un gestionnaire peut utiliser cette **rose des vents** pour l'aider dans l'organisation de la gestion quotidienne de l'AP, en remplissant année après année les progrès réalisés par l'AP. Enfin, un partenaire des gestionnaires comme le projet KOBABY utilise la **rose des vents** de chaque AP prioritaire pour comparer de manière graphique leurs stades de développement.

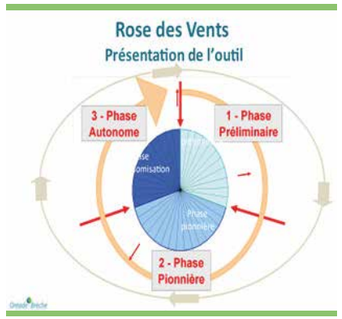

*-**Phase préliminaire ou de création :** elle se termine normalement à la création officielle de l'AP.*
*-**Phase pionnière** permet l'opérationnalisation et la consolidation de la gestion. Les activités doivent permettre de bâtir les acquis de l'AP et parfaire les bases institutionnelles et économiques en cours de devenir. Elle demande une professionnalisation des équipes et peut demander le recours à d'expertises extérieures, notamment pour les activités génératrices de revenus et la commercialisation des produits halieutiques.*
*-**Phase autonome** assure l'avenir de l'AP en montrant que ses effets bénéfiques sociaux, culturels et économiques sont partagés par l'ensemble des parties prenantes et que ses objectifs ont été atteints.*

AMP AMBODIVAHIBE 2021

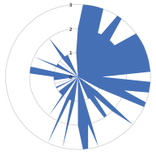

AP ANDRAFIAMENA ANDAVAKOERA 2021

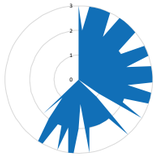

AP ORONJIA 2021

AP LOKOBE 2021

AMP ANKIVONJY 2021

AP MONTAGNE DES FRANÇAIS 2021

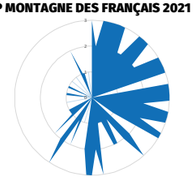

AP MONTAGNE D'AMBRE 2021

AP ANKARANA 2021

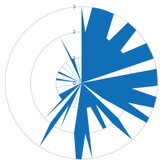

AMP ANKAREA 2021

DREDD

COMMUNICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET ÉDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a pour objectifs actuels de diffuser l'éducation relative à l'environnement et les techniques de communication pour le développement afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles et de lutter contre le changement climatique.

L'équipe de la DREDD DIANA a partagé ce concept aux interlocuteurs (l'Association CADRA, Directeurs d'écoles et quelques enseignants, le Chef, Fokontany Ankoriky et les animateurs de l'Association Tsimoka/MBG) du Gestionnaire de l'aire protégée Oronjia, les 30 et 31 mars 2022.

Les interlocuteurs se sont montrés intéressés (13) et ont déclaré qu'il est important de connaître les "principes de base" avant de mener la campagne pour provoquer un "changement de comportement" vis-à-vis du développement durable.

ACTIVITES EN BREF DU TRIMESTRE 1, 2022

●18 Membres de la Cellule environnementale DIANA ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur le changement de comportement avec l'appui de PAGE 2 par le biais de Centre de Recherche en Education pour l'Environnement.

●4 Sociétés d'exportation de produits de mer sensibilisées pour la mise en conformité environnementale : Une encours de révision de sa station d'épuration des eaux usées, Une a procédé à l'étude d'impact environnemental, un est encours de demande de catégorisation

●10 nouvelles Emissions « nintsika jiaby izy ty » diffusées à la radio fanirу Diégo

CAMPAGNE DE REBOISEMENT REGIONAL DIANA

Comme chaque année, le début de la saison des pluies annonce le commencement des activités de reboisement dans chaque région de l'ile. Sous le thème National : « FAMBOLEN-KAZO FANARENANA LOHARANO, ANTOKY NY FIVELOMAN'NY MPONINA », le reboisement régional de la DIANA pour cette campagne 2021-2022 s'est tenu le 10 mars 2022 dernier sous la tutelle du Gouverneur de la Région, du Préfet d'Antsiranana ainsi que de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable.

En référence au thème, l'objectif du reboisement effectué s'est orienté vers la restauration du Bassin versant d' Andranomanitra qui alimente en eau les fokontany en aval et qui pourtant connait aujourd'hui une grande dégradation de ses forets suite à l'exploitation illicite de bois ainsi qu'à la conversion des forêts en terre agricoles.

Plus de 10 000 jeunes plants d'espèces autochtones et exotiques ont été mise en terre sur une superficie de 10 ha.

Grâce à l'appui et à la participation des forces vives de la région (ONG, Associations, forces, CTD, STD, fokonolona, Projet, Entites religieuses, Eudiants, l'activité s'est déroulée avec succès. Un suivi ainsi que la mise en place de pare feu fera suite à ce reboisement, qui nous l'espérons donnera un taux de réussite satisfaisant.

Rio Tinto QMM, mine responsable qui veille sur la biodiversité de sa région hôte

Le programme environnemental de la compagnie Rio Tinto QMM a été mis en place à la moitié des années 90, avec l'objectif principal de gérer au mieux la biodiversité afin d'atténuer au maximum l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement.
Rio Tinto QMM opère dans le district de Fort-Dauphin, à l'extrême Sud-Est de Madagascar. Au regard de la grande diversité offerte par sa faune et sa flore, cette région est considérée comme une « zone hotspot » de biodiversité. Cette richesse naturelle a d'autant plus d'importance du fait de la pauvreté de la population, et donc de la forte dépendance des communautés à l'accès à ces ressources naturelles.

Avant d'obtenir son permis d'exploitation, Rio Tinto QMM a notamment dû réaliser une étude d'impact socio-environnemental approfondie ainsi qu'une longue consultation publique, et pour pouvoir garder ce permis, Rio Tinto QMM doit respecter le contenu de son cahier des charges baptisé « Plan de Gestion Environnementale du Projet (PGEP) ». La compagnie est également tenue d'appliquer le standard environnement E16 de Rio Tinto relatif à la protection de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles renouvelables.
Pour ce faire, un principe de hiérarchie d'atténuation pour la gestion des impacts doit être appliqué. Il s'agit d'un outil permettant de limiter, étape par étape, les impacts négatifs des projets de développement sur la biodiversité. Il existe 4 étapes d'atténuation : l'évitement, la minimisation, la restauration écologique et la compensation écologique ou « Offset ».

Evitement : QMM première compagnie minière à promouvoir de nouvelles aires protégées

Pour atténuer l'impact de la mine sur la biodiversité, la première étape pour QMM a été la mise en place des zones de conservation comme prévu dans son cahier des charges mais QMM a rapidemment pris l'initiative de les convertir en nouvelles aires protégées (NAP) de catégorie V selon UICN.
Ainsi, QMM a pu mettre en place trois NAP de catégorie V (Paysage Harmonieux et Protégé) : Mandena (430 Ha), Ambatoatsinanana à Magnafiafy (1365 Ha) et Ambatotsirongorongo à Petriky (300 Ha). Il s'agit des premières aires protégées à Madagascar gérées par une compagnie minière. Elles sont cogérées par des comités dont COGEMA pour Mandena, FIMPIA pour Ambatoatsinanana et FIMPIAP pour Petriky.
Au niveau national, la gestion de ces aires protégées est définie par la loi 2015-005 portant Code des Aires Protégées (COAP).

Minimisation : Pérenniser la faune et la flore

La seconde étape d'atténuation comprend les mesures de minimisation des impacts par des différentes activités comme la transplantation des espèces de flores prioritaires avant l'opération minière. En d'autres termes, les plantes menacées ou en voie de disparition ou endémiques sont transplantées dans la zone des aires protégées.

La translocation des faunes endémiques et menacées dans un lieu sécurisé fait également partie de cette étape de « minimisation ». Enfin, pour limiter autant que possible la perturbation de la biodiversité, un écran végétal a été mis en place avec un contrôle opérationnel en continu comprenant notamment l'orientation des lumières, l'atténuation des bruits ou des poussières, etc...

Restauration et Réhabilitation : QMM va au-delà de ses obligations légales

Pour chaque zone d'exploitation, une fois l'extraction des minerais effectuée, la compagnie est tenue de remettre en place la végétation d'origine dans sa zone minière. Les marécages, sources des ressources naturelles pour les communautés, seront restaurés, les surfaces perturbées autour des aires protégées seront restaurées avec des espèces autochtones naturelles dans le cadre de la restauration écologique, De plus, une partie sera réhabilitée avec des espèces à croissance rapide,
Selon le cahier des charges appliqué à QMM, avant la fermeture d'un gisement, 75% de la surface minière doit être réhabilitée. Pour Mandena, 782 Ha des 1500 Ha prévus ont, actuellement, déjà été réhabilités. Cela représente 52% de l'objectif fixé.
En ce qui concerne le reboisement hors gisement, Rio Tinto QMM a déjà dépassé l'objectif fixé qui était 500 Ha. La compagnie a en effet pu planter des arbres en dehors de son site minier sur déjà plus de 700 Ha, autrement dit 140% de l'objectif initial.

Les offsets de QMM parmi les rares NAP avec zéro pression anthropique

A part les trois NAP autour des gisements de QMM, il existe deux autres NAP situées en dehors de ses zones d'opération et d'activités. Il s'agit de :
- Mahabo Analazaha, d'une superficie de 2.500 Ha, située à 300 km au nord de Fort Dauphin dans le district de Vangaindrano, région Atsimo Atsinanana, et gérée par Missouri Botanical Garden (MBG) en collaboration avec la Fondation pour les aires protégées et de la biodiversité de Madagascar (FAPBM) ;
- Bemangidy – Tsitongambarika, qui s'étend sur 4.000 ha, située à 70 km de Fort-Dauphin, et gérée par Asity Madagascar.
« QMM appuie fortement la gestion et la protection de ces NAP, et il est important de rappeler que la zone de Bemangidy est parmi les rares aires protégées à Madagascar à atteindre le résultat de zéro pression anthropique » précise Faniry Rakotoarimanana, le coordonnateur de programme d'Asity Madagascar à Fort-Dauphin.

Des actions de conservation additionnelles

Pour limiter la pression sur les nouvelles aires protégées de la part des communautés environnantes, des actions de conservation additionnelles ont été mises en place par QMM avec des activités génératrices de revenus comme l'écotourisme, l'apiculture, ou encore la pisciculture.

Perspectives

L'objectif mine responsable ne sera pas atteint sans ces trois impératifs :
- Les impératifs sociaux (bénéfices pour les communautés, volonté et engagement des communautés et activités génératrices de revenus)
- Les impératifs environnementaux (neutralité carbone avant 2023, protection de la biodiversité, conformité totale aux obligations légales)
- Les impératifs économiques (développement économique local et régional, partenariat et nouvelles opportunités économiques)

Vision

A court terme :	A moyen terme :	A long terme :
- Renforcement de la fabrication de compost, mise en place des pépinières villageoises. Plantation des arbres à croissance rapides, en plus de notre obligation légale, et les actions de « compensation carbone » à Tsitongambarika.	- Fabrication des palettes avec les bois issus de la réhabilitation, renforcement de la plantation de litchi et des baies roses	-Renforcement de la plantation de vanille et de noix de macadamia, approvisionnement en bois et énergie.

Les défis de QMM en matière de la biodiversité demeurent la gestion des produits de la réhabilitation, le changement climatique, mais aussi la pression anthropique comme les feux et la gestion des perceptions.
« J'ai la chance de travailler avec une équipe passionnée qui a permis de faire les nombreuses découvertes et expériences inédites en matière environnementale. Mes expériences avec la mine, l'environnement et la communauté me permettent d'affirmer aujourd'hui que grâce à QMM, j'ai pu explorer la définition du développement durable », témoigne Faly Randriantafika, le Conseiller Principal en biodiversité et changement climatique au sein de QMM.
Ainsi la volonté de QMM, compagnie minière responsable, est de toujours mieux s'engager, et bien au-delà de ses obligations légales, en collaborant efficacement avec les parties prenantes et en communiquant de façon proactive pour préserver la biodiversité de la région de Fort-Dauphin.

Office National pour l'Environnement

ONE acteur clé et référence pour la justice environnementale

L'Office National pour l'Environnement est l'institution nationale en charge de **la prévention des risques environnementaux dans les investissements publics et privés** et assure **la gestion du Système d'information environnementale**, du suivi et de l'évaluation de l'état de l'environnement pour appuyer l'évaluation environnementale et pour une meilleure prise de décision à tous les niveaux. (Décret N° 2008-600 du 23/06/2008 modifié par le décret 2019-1393)

Statistiques de catégorisation, de délivrance de permis et de suivis environnementaux

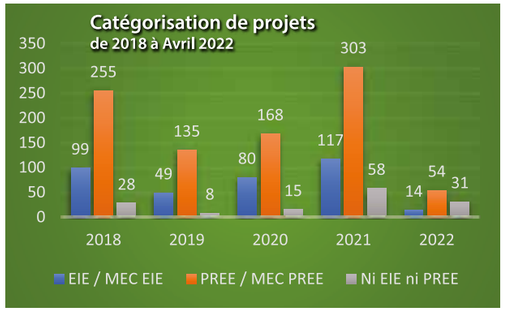

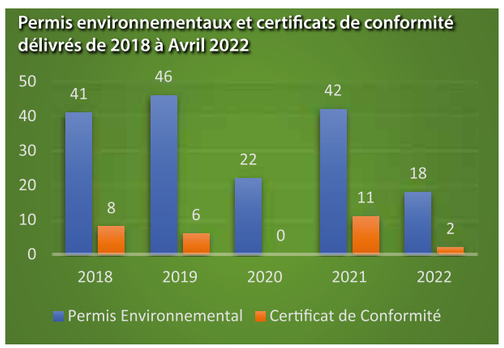

www.pnae.mg/permis.html

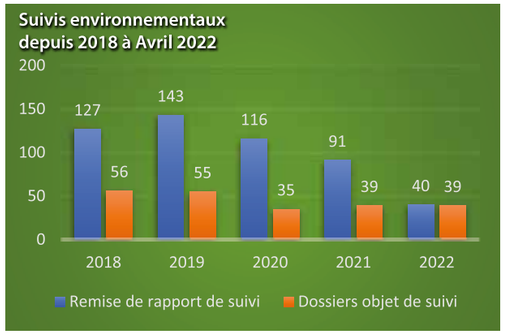

EIE : Etude d'Impact Environnemental
MEC : Mise en Conformité
PREE : Programme d'Engagement Environnemental

Principales réalisations en termes de gestion d'informations environnementales

Tableau de bord environnemental (TBE) :
ensemble structuré d'indicateurs environnementaux

- National
- 23 Régions

www.pnae.mg/tbe

Mise à jour en temps réel selon la disponibilité de données

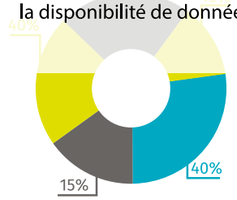

Kits pédagogiques :

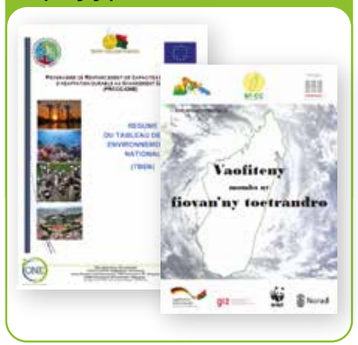

Outils développés en matière de changement climatiques (CC) :

- Outils de vulgarisation des stratégies locales d'adaptation
- Système National de Suivi de la Vulnérabilité et d'Adapt et de l'Adaptation au CC (SNSVACC)
- Guides et directives d'évaluation environnementale
- Guide d'intégration du changement climatique dans les Schéma d'Aménagement Communal (SAC) dans le cadre des planifications territoriales
- Guide méthodologique d'élaboration des cartes de vulnérabilité climatique
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du Plan National d'Adaptation (PNA)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Plan d'Action Nationale de Lutte contre le CC (PANLCC)

bit.ly/oneCC

Centre d'échange
Convention sur la diversité biologique
mg.test.chm-cbd.net/fr

Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques de MADAGASCAR
mg.biosafetyclearinghouse.net

Perspectives :

- Plateforme d'échange et de partage de données HayNatiora
- Système de suivi intégré
- Restructuration de l'Atlas des données environnementales

Office National pour l'Environnement
Immeuble IFANOMEZANTSOA II, Escalier Ranavalona I, Analakely - Antananarivo 101 - Madagascar
(261) 20 22 259 99 - BP 822 @ one@pnae.mg - www.pnae.mg - fb.com/one.madagascar

Projet USAID Hay Tao

LE DINAN'I MENABE A OBTENU L'HOMOLOGATION APRÈS L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE.

USAID Hay Tao, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, a soutenu l'initiative de l'intégration de la dimension environnementale dans le *Dinan'i Menabe* dans sa version de 2016.

Dina est un terme malagasy désignant une convention collective, typique de Madagascar, regroupant un ensemble de règles coutumières en vue d'organiser une communauté ou un groupe de population donnée. Bien que les règles soient élaborées au niveau communautaire, elles peuvent être homologuées au niveau d'un Tribunal local et reconnues comme étant une forme de loi, à l'instar du *Dina* instauré par la Région Menabe, communément appelé *Dinan'i Menabe*.

Pour la dimension environnementale en particulier, malgré la volonté de la Région Menabe d'intégrer tous les aspects de la vie quotidienne de la population dans leur *Dina*, les dispositions relatives au respect et à la protection de l'environnement y étaient peu développées et ont requis une certaine amélioration.

Sous le lead de la Région Menabe, USAID Hay Tao, en partenariat avec le comité de pilotage composé des autorités régionales, de la société civile, des gestionnaires d'aires protégées et des partenaires techniques et financiers dont la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) de Menabe, *World Wide Fund for nature (WWF)*, *Madagascar National Parks (MNP)*, Blue Ventures, MIHARI et USAID Mikajy, ont apporté des améliorations au document à travers l'intégration d'un volet forestier et terrestre, d'un volet gouvernance et enfin d'un volet marin, mangroves et eau douce. 173 nouveaux articles ont, de ce fait, été ajoutés au *Dinan'i Menabe.*

Les nouvelles dispositions ont été présentées à travers des dialogues communautaires afin de recevoir l'adhésion des communautés et de s'inspirer de leur voix dans la rédaction du document final. Les autorités régionales faisaient également parties intégrantes du processus à travers leur pleine implication dans les différentes consultations. Par la suite, USAID Hay Tao a organisé un atelier régional, en collaboration avec le comité de pilotage, pour la validation du *Dinan' i Menabe* mis à jour.

Après la validation, la requête aux fins d'homologation a été déposée auprès du Tribunal de Première Instance de Morondava qui a rendu sa décision d'homologation le 14 juin 2021. 2500 exemplaires du *Dinan'i Menabe* dans sa version homologuée ont été remis officiellement par USAID Hay Tao et USAID Mikajy auprès des autorités de la Région Menabe. La création des *Komity Mpampihatra ny Dina* ou KMD (Comité d'exécution du Dina) par la Région Menabe avec l'appui de USAID Mikajy a été suivie par le renforcement de capacité des membres et la dissémination du document auprès du public avec l'appui des projets USAID Hay Tao et USAID Mikajy. Ainsi, la mise en œuvre de ce *Dina* traduit bel et bien l'effectivité de la gouvernance des ressources naturelles au niveau local.

A l'instar du *Dinan'i Menabe,* USAID Hay Tao et USAID Mikajy ont également appuyé le processus d'homologation du *Dinaben'ny Baie d'Antongil*. En particulier, USAID Hay Tao a apporté des améliorations pour que ce *Dinabe* soit beaucoup plus inclusif.

Le Projet USAID Hay Tao est mis en oeuvre par

Ces articles sont rendues possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de ces articles est la responsabilité exclusive de Pact , AVG, SIF, WRI, URI CRC, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.

REBOISEMENT

DES RÉSULTATS POSITIFS EN SIX MOIS

Les campagnes de reboisement se multiplient et se renforcent pour Madagascar. Les résultats sont concluants si on se réfère au bilan du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable car le taux de réalisation est de 66%. Le Ministère de l'Environnement de l'Environnement et du Développement Durable poursuit sa lancée dans la mission de reverdissement de la Grande île.

Du positif dans la mission de reverdissement de Madagascar. Seulement en six mois, 48 571 Ha sur un objectif annuel de 75 000 ha de terrains ont été reboisés. 12 054,3 ha de ces surfaces reboisées sont des mangroves, contre 36 516,6 ha de forêts en surface terrestre. Ces résultats sont très motivants car ils constituent effectivement un taux de réalisation de 66 % pour le premier semestre 2022.

Campagne d'envergure

Le Ministre de l'Environnement et ses équipes poursuivent ainsi les descentes sur terrain pour réaliser des campagnes de reboisement avec les communautés locales. La dernière en date était dans le district de Farafangana, le 9 juillet dernier. Au programme, le reboisement d'une surface totale de 30 ha dans la réserve naturelle de Bemelo et de la réserve spéciale de Manombo, avec la mise en terre de 20 000 plants de différents types d'arbres typiques de cette région de la Grande île, notamment, le « *voapaky* », le « *sagnira* », le « *hintsy* » et le « *ramy* ». Cette campagne d'envergure a vu la participation de presque 950 personnes dont des élus ainsi que des autorités décentralisées de la région Atsimo-Atsinanana.

A travers ce genre de mission, le Ministre Marie-Orléa VINA atteste sa détermination quant à la réalisation du Velirano N° 10 du Président de la République de Madagascar, visant le reverdissement de Madagascar. D'ailleurs, même si cette campagne est un peu tardive, elle est encore tout à fait réalisable vu que cette zone dispose d'une pluviométrie suffisante jusqu'au mois de septembre.

Toujours pour cette région du Sud-Est de Madagascar, le système de « *Dinapokonolona* » a été adopté pour assurer la survie des jeunes plants et pour renforcer sa zone forestière, d'autant plus qu'elle couvre 420 000 ha d'aires à protéger.

Communauté des bailleurs

Dans la même occasion, le Ministre a pu visiter la nouvelle aire protégée d'Agnalazaha, gérée en partenariat avec Missouri Botanical Garden qui developpe une expérimentation sur le système « *goutte-à-goutte* » spécifique dans les régions à climat sec ou à faible pluviométrie. Elle a clôturé son périple en se rendant à la réserve naturelle de Manombo.

Concernant la collaboration du MEDD avec ses partenaires, les initiatives pour la protection de l'environnement se renforcent grâce aux appuis de la communauté des bailleurs partenaires techniques et financiers. D'ailleurs, en guise de reconnaissance, le Gouvernement Malagasy a élevé au grade Chevalier de l'ordre national, Mickaela BRAUN, Directrice du Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE/GIZ) à Madagascar. La Directrice a quitté Madagascar après de bons et loyaux services durant son mandat de 2018 à 2022, où elle a activement participé à la mise en place de la stratégie de riposte contre les effets du changement climatique.

PLUS DE 100 000 JEUNES PLANTS DE PALÉTUVIERS POUR NOSY BE

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et ses différents partenaires ont tenu à célébrer la Journée Internationale pour la conservation de l'écosystème de la mangrove dans le district de Nosy Be, par des activités de terrain.

Bien que cette journée soit célébrée officiellement dans le Monde le 26 juillet, les activités autour de cet évènement ont commencé dès le 24 juillet 2022. Tôt le matin, les Ministres de l'Environnement ainsi que celui de la Pêche et de l'Economie Bleue, assistés par le Gouverneur de la Région de DIANA et la députée élue à Nosy Be, sont venus dans le quartier dit Dar-Es-Salam pour planter avec la population locale plus de 100.000 propagules de palétuviers sur une surface de près de 11 ha et 1500 autres jeunes plants de type « plantules » dans le quartier d'Antanamitarina.

Lors de sa prise de parole, Marie-Orléa VINA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) n'a pas manqué de rappeler que la Grande île compte 390.000 ha de mangroves, dont 1.500 ha se trouvent dans l'Ile de Nosy Be. Elle a également insisté sur le rôle essentiel des forêts de mangroves et de son écosystème qui effectuent des barrières naturelles et écologiques dans la protection des côtes contre les éventuelles érosions marines. Les forêts de mangroves représentent également de ressources halieutiques importantes puisqu'elles servent d'habitat naturel pour les différentes espèces de crustacés comme les crabes et les crevettes ou encore d'innombrable variétés de poissons.

Dans son objectif de reverdir la Grande Ile, le Ministère en charge de l'Environnement accentue ses efforts et encourage tous ses partenaires aussi bien techniques que publiques au reboisement des mangroves de manière régulière étant donné que sa plantation ne nécessite pas l'attente une saison particulière.

FILIERE SOIE
POUR UNE EXTENSION DE LA FORÊT DE TAPIA

Lors de la descente de la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Marie-Orléa Vina dans la commune rurale d'Arivonimamo. Cette dernière a rencontré la communauté d'éleveurs et tisseurs de soie du fokotany d'Ankalalahana. Lors de cette rencontre, elle a mené la sensibilisation sur l'importance de la forêt de Tapia. La région d'Itasy possède effectivement, une superficie de 7000ha de forêt de cette plante et plus de 5000 familles vivent de la production de la soie. D'ailleurs, grâce à la collaboration entre DIREED Itasy – Bongolava et Planet Urgence, le développement de la filière soie connait un succès dans cette région où la production respecte la norme.

La population locale a procédé au reboisement, pendant la période propice pour cette action, ceci dans le but d'élargir la forêt de Tapia. Ainsi, Marie-Orléa Vina a tenu à leur rappeler que la suivie des plants est primordiale pour avoir des résultats positifs et que la lutte contre le feu de brousse doit être renforcée. Concernant les pépinières, les jeunes plants seront désormais distribués au sein des Fokontany et que la ministre promet de choisir des plantes qui s'adapteront à la nature du sol de la région.

Cette visite a été clôturée par la remise des vers à soie, destinés à l'élevage sur les Tapia.

KIT PEDAGOGIQUE ZAZA-GREEN

Un outil ludique pour l'éducation environnementale

Le projet PASSAT 3 de l'ONG Welthungerhilfe, financé par la BMZ (Coopération Allemande), a développé un kit pédagogique baptisé « Zaza Green » ayant l'objectif de sensibiliser et d'éduquer les enfants et les jeunes en matière de gestion de déchets et de protection de l'environnement.

En partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN), ce kit est un outil didactique principalement utilisé par les enseignants des écoles publiques et privées, mais aussi par d'autres entités intervenant dans le domaine de l'éducation.

Destiné à être diffusé dans tout Madagascar, Zaza Green a fait objet de plusieurs cycles de formation. En premier c'était le tour de 30 concepteurs du MEN, qui ensuite, en qualité de formateurs, ont accompagné l'équipe de Welthungerhilfe dans 8 grandes villes de Madagascar pour appuyer dans la formation des enseignants. C'est ainsi entre février et avril 2022 que les villes de Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa, Toamasina, Tamatave, Mahajanga, Nosy Be, Diego, et Fort Dauphin ont pu bénéficier de la formation sur l'application du kit avec environ 594 enseignants, issus de 16 CISCO (Circonscription SCOlaire).

Ils ont été soigneusement sélectionnés par le ministère et assureront par la suite la mise en place de « Club Zaza Green » pour pouvoir viser et former dans l'ensemble plus de 10 000 enfants.

Chaque club élaborera dans un futur proche leur plan d'action selon la situation en gestion des déchets au niveau des écoles ou dans leur ville d'implantation. Ils devraient être opérationnels d'ici quelques mois et permettre de grandir de « petits protecteurs de l'environnement » prêts à diffuser les bons gestes pour un développement durable et lutte contre le changement climatique.

Le MEN et la Welthungerhilfe souhaitent un franc succès à ce programme qui aura un impact positif certain sur le quotidien et sur le futur de l'environnement à Madagascar.

MADAGASCAR NATIONAL PARKS, PASSE AU VERT A TRAVERS LE BAREFOOT COLLEGE

Convaincue que les efforts de conservation doivent aller de pair avec les interventions ciblées pour l'amélioration du bien être humain, Madagascar National Parks promeut l'utilisation d'énergie renouvelable dans le quotidien des populations vivant aux alentours des 43 Aires Protégées qu'elle gère.

En cohérence avec la Nouvelle Politique sur l'Energie adoptée en Novembre 2015 par l'Etat Malagasy et sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre. Madagascar National Parks encourage la continuité des projets visant à privilégier l'autoconsommation d'énergie pour améliorer le mode de vie des riverains des Parcs. C'est une prise de responsabilité qui tend à véhiculer un bon geste pour la planète et mener un développement rural.

Madagascar National Parks a adhéré au programme national Barefoot College en 2017 et compte en 2022, seize (16) «*Femmes Ingénieures Solaires*» réparties dans les zones périphériques de quatre Aires Protégées à savoir le Parc National de Lokobe dans la Région Diana, le Parc National de Masoala dans les Régions Analanjirofo et Sava, le Parc National de Kirindy Mite dans la Région Menabe, et le Parc National de Ranomafana dans les Régions Vatovavy et Fitovinany.

40 de ces ménages se trouvent dans le village d'Antafondro, 81 ménages dans le village d'Ampasipohy, tous localisés à Nosy Be/Diana. 120 autres ménages se trouvent à Ambararata/Belo sur mer/Menabe bénéficient à ce jour, d'équipements solaires, suivant les services auxquels ils ont souscrit. En effet, il est possible de souscrire à trois types de services, le premier étant juste des lanternes, le second qui est appelé dans le jargon du Barefoot *« Solar Home System »*, composé entre autres de lanternes, de panneaux, de batterie, et de contrôleur de charge, et le troisième service étant le solar home system avec un rajout de plus de lanternes.

Généralement, la souscription est fonction du pouvoir d'achat de chaque ménage sachant qu'une cotisation mensuelle est convenue entre les villageois afin de rétribuer financièrement les «*Femmes Ingénieures Solaires*» qui s'adonnent à la fabrication, le montage, l'installation, la maintenance et la réparation des systèmes solaires. La cotisation est également prévue pour constituer un fonds en vue du rachat des pièces détachées.

Barefoot College: https://www.barefootcollege.org/

L'approche «*Femmes Ingénieures Solaires*», fait écho à l'approche de Madagascar National Parks qui est de faire des communautés locales, tant les bénéficiaires que les acteurs de leur propre développement, avec une considération particulière du genre, mais dans le respect de l'aspect culturel, pour le bien de tous.

Bien que jusque-là, il n'y ait que quatre Parcs qui ont bénéficié de ce projet, Madagascar National Parks est à la recherche chaque année de partenaires qui seraient intéressés à accompagner la globalisation de l'approche «*Femmes Ingénieures Solaires*» sur l'intégralité du Réseau moyennant 150.000 USD par Aire Protégée.

Le programme National Barefoot Collège est un programme développé par le Ministère en charge de l'Énergie sur l'accès à l'électricité solaire de villages ruraux, isolés, à travers une mise à l'échelle de l'approche *« Femmes Ingénieures Solaires »* du Barefoot College. Organisation indienne créée en 1972. Il a pour mission de développer des services de base et des solutions face aux problèmes des communautés rurales pauvres, dans l'objectif de les rendre durablement autonomes.

Le Programme s'est fixé comme objectif d'ici 2030, la constitution d'un réseau de 744 *« Femmes Ingénieurs Solaires »* formées prioritairement au Centre de Formation Barefoot College à Madagascar à Tsiafajavona-Vakinankaratra, et l'accès durable de 630 000 ménages ruraux isolés à l'éclairage moderne et à l'électricité grâce au savoir-faire de ces femmes et aux comités solaires villageois assurant la gestion pérenne du service électricité au niveau de chaque village.

MEDD

MARIE-ORLÉA VINA EN MISSION DANS LE NORD

Le Ministre Marie-Orléa VINA mène un véritable raid pour atteindre les objectifs de sa mission. Direction dans le Nord de la Grande île où divers projets sont en cours.

Le programme a été très chargé pour le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Durant plus d'une semaine au début du mois d'avril, elle s'est rendue au Nord de la Grande Ile afin de mieux constater de plus près la progression des projets entrepris par son département avec les partenaires ainsi que les gestionnaires des aires protégées dans la région de DIANA.

Projet Kobaby

Parmi ces objectifs du déplacement consistait à assister à un atelier de renforcement de capacité des intervenants du projet KOBABY qui se charge du renforcement des aires protégées et de développement local dans la région DIANA. D'une importance capitale, le projet Kobaby s'inscrit dans le processus de création des Nouvelles Aires Protégées (NAP) de catégorie V et VI. Il a pour objectif de contribuer à la structuration et au renforcement de la gouvernance, de la gestion des AP de la région Diana et à la protection des écosystèmes terrestres et marins. Les programmes entamés dans ce projet visent, entre autres, le développement territorial durable mais aussi le renforcement de la résilience des écosystèmes et des sociétés face au changement climatique.

A noter que KOBABY est financé par l'AFD ou l'Agence Française de Développement. Dans sa mise en œuvre, le projet joint dans sa perspective : La protection de l'environnement et les activités génératrices de revenus pour les communautés cibles tout en soutenant le développement de filières prometteuses.

Le projet cible 26 communes riveraines des aires protégées du Nord de Madagascar entre autres, le Lokobe, la montagne d'Ambre, l'Ankarana, la montagne des Français, Andrafiamena Andavakoera, Ambodivahibe, Oronjia, Ankivonjy, Ankarea. Dans la région de Sava, KOBABY permet la mise œuvre des initiatives pilotes qui permettent la subvention de 6 gestionnaires de 9 aires protégées et des promoteurs de cinq filières prometteuses dont le riz parfumé, le miel, les fruits, la pêche durable et l'écotourisme.

Actions communautaires

Lors de ce voyage dans le Nord, le Ministre Marie-Orléa VINA a pris de temps de visiter la réserve de Mangrove d'Antsatrana, un des sites de la WWF à Ambilobe. Le site représente un bel exemple de communautarisme dans la protection de l'environnement, grâce au dynamisme de l'organisation FTMA ou Fikambanana Miaro ny Tontolo Iainana Antsatrana. Cette organisation a effectivement pris en main la gestion de 2.306 Ha de mangroves jusqu'en 2026 et a déjà réalisé le reboisement de 94 Ha de mangroves entre 2015 et 2018.

Elle a également eu l'occasion de rencontrer et discuter avec les membres de GEC ou Groupes d'Épargne Communautaire qui ont créé depuis lors création, une 3ème caisse pour la conservation des mangroves, afin d'appuyer les activités de gestion durable de leurs aires marines gérées localement. Cette caisse est dédiée à la nature baptisée « *Le fond pour l'environnement* » et finance les activités des patrouilleurs communautaires et les activités de reboisement. En décembre 2021, l'épargne s'est élevée à 5.418.400 Ar et plus de 300.000.000 Ar ont été empruntés par les membres pour financer les activités génératrices de revenu, comme la pêche, la culture vivrière et maraîchère, le petit élevage

Outre, la réserve d'Antsatrana, Madame VINA Marie-Orléa a eu l'occasion de passer à la baie d'Ambaro, qui est aussi connue pour être un modèle de gestion communautaire et où les mangroves sont restées intactes et mieux protégées. Parmi les efforts entrepris par l'organisation communautaire « *Ankameva* », ses membres ont reboisé 160 hectares de mangroves.

« *Nous reboisons, nous travaillons si dur pour nos enfants et les générations futures. C'est touchant de constater que la communauté est consciente qu'il faut préserver nos ressources naturelles et particulièrement les mangroves. Nous comptons sur vous car nous ne pouvons y arriver tout seul. Vous êtes au centre des efforts de conservation. Je tiens à vous remercier pour le travail déjà effectué, et pour ce qui reste à faire* » a déclaré le Ministre pour témoigner sa reconnaissance pour les efforts fournis par ces organisations communautaires.

Comme dans son accoutumée, les visites régionales du Ministre avec l'équipe du MEDD et leurs partenaires sont marqués par la mise en terre de 2.000 plants s'étalant sur une superficie de 2 Ha.

Journée Internationale pour la conservation de l'écosystème de la mangrove

LE MEDD RENFORCE LA GESTION DURABLE DES MANGROVES

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Marie-Orléa VINA a lancé l'ouverture officielle de la célébration de la Journée Internationale pour la conservation de l'écosystème de la mangrove dans la région DIANA.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Elia Béatrice ASSOUMACOU, le Ministre de la Pêche et de l'économie bleue, ainsi que nombreux autorités locales ont répondu présents à la cérémonie qui s'est tenue devant l'avenue principale de Nosy Be. Dans son discours, Marie-Orléa VINA a soutenu que la préservation de l'écosystème des mangroves et de ses ressources nécessite la solidarité de tous. En effet, ces ressources constituent un intérêt capital pour le pays, car il est primordial de renforcer leurs gestions pour assurer un développement durable.

Diverses manifestations tournaient autour de cette célébration de la journée consacrée aux mangroves dans la ville de Nosy Be, comme le grand carnaval où il était surtout question de sensibilisation de la population sur la protection des forêts de mangroves ou encore l'exposition de produits issus de ces forêts. Une conférence sur la conservation de l'écosystème de la mangrove a également été au programme pour clôturer la célébration.

Journée Mondiale de l'Environnement

UNE CAMPAGNE DE MISE EN PLACE DE PARE-FEUX POUR L'OCCASION

Conscient de l'importance de l'environnement, le Gouvernement Malagasy a pris de belles initiatives pour permettre à Madagascar de retrouver une végétation florissante, entre autres, le lancement d'une campagne de mise en place de pares-feux des sites de reboisement.

Madagascar compte de nombreux sites de reboisements dont le site d'Ampangabe où les résultats sont palpables. C'est ainsi que le Premier Ministre Christian NTSAY, à travers le Ministère l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), y a lancé la première campagne de mise en place de pares-feux, à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin 2022. Le site représente effectivement une grande majorité de plants qui poussent conformément aux normes.

Cette nouvelle initiative a pour objectif d'optimiser la protection des zones reboisées contre les feux de brousse et entre dans la priorité du Ministère qui a choisi le thème « *Mihasimba ny tanintsika, ndao harovana* », qui peut se traduire littéralement « *Notre terre se dégrade, protégeons-là.* »

« *Pour réaliser l'objectif de reverdir Madagascar, nous devons réaliser des actions de contrôle, de suivi et de protection des zones reboisées…. Dorénavant, nous allons tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les reboisements réalisés dans le pays soient efficaces avec un maximum de taux de réussite* » a annoncé le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable Marie-Orléa VINA.

Coopération

Seul le MEDD ne peut pas mener la lutte contre les dégradations de l'environnement et les effets néfastes du changement climatique. L'exécution des nouvelles méthodes de travail, telle la mise en place des pares-feux, ne peut se réaliser sans une coopération effective des différents partenaires techniques et financiers, œuvrant dans le domaine de la protection de l'Environnement à Madagascar comme le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ayant été présente lors de l'évènement d'Ampangabe, la représentante résidente du programme a assuré que les appuis en termes d'actions pour la protection de la nature et de l'environnement de la Grande Ile vont être renforcés pour davantage de résultats probants.

A LA DECOUVERTE DES HAVRES DES HERONS CRABIER BLANC A MADAGASCAR

Durant la période de mise en œuvre du Projet, COKETES a assuré le maintien de la présence de Héron Crabier Blanc dans ses sites d'intervention ainsi que le rétablissement des sites de reproduction de l'espèce. Par ailleurs, des investigations dans les sites d'intervention du volet Flore de COKETES (AP Pointe à Larrée, AP Tampolo et Reserve Spéciale de Manombo) et dans ceux en dehors des zones d'intervention du Projet (Mangroves de la NAP Bombetoka, zones humides de Maevatanana, zones humides de Miandrivazo et de Tsiribihina, zones humides de Haute Matsiatra) ont apporté de nouvelles informations bioécologiques, importantes pour contribuer à la conservation de Héron Crabier Blanc. Au total, 27 nouveaux sites de nidification ont été identifiés dont 24 dans les sites d'intervention du Projet et trois autres en dehors de ces zones. Parmi ces zones, notons le marécage adjacent du Fleuve de Menatsimba (Réserve Spéciale de Manombo), l'îlot de Nosy Mario (NAP Bombetoka) et sur la berge de la rivière Mandranofotsy à Anjamana-Manovoriaka route d'Isorana (Haute Matsiatra) avec un total de 50 couples reproducteurs observés (respectivement 32,15 et 03) durant les missions d'investigations. Les particularités de ces sites résident sur le type de végétations servant de support de nidification qui sont respectivement de palétuviers (*Avicennia marina*), palmiers (*Phlogapolystachya*) et grand bambous (*Bambousa vulgaris*) pour la NAP Bombetoka, la RS Manombo et Isorona. En général, les roseaux, *Phragmites sp*, servent de végétations de nidification dans la grande majorité des sites. De nouveaux sites de fréquentation de Héron crabier blanc (alimentation, dortoir) ont été localisés dans les zones humides de Miandrivazo et de Tsiribihina et le long du Fleuve Siamona (entre SoanieranaIvongo et Andrangazaha). La plupart des zones d'observation des Hérons Crabier Blanc sont des habitats non perturbés ou de moindres pressions anthropiques. La découverte des nouveaux sites de nidification, d'habitats de fréquentation et d'alimentation du Héron Crabier Blanc constitue des signes positifs pour sa conservation. Pourtant, les pressions qui pèsent sur l'espèce seraient encore des défis majeurs qui nécessiteraient le déploiement de grands efforts pour sa conservation. Un plan d'action a été développé et mise en œuvre pour renforcer la conservation du Héron Crabier blanc dans sa zone de distribution (Afrique et Madagascar).

Végétation de bordure du Lac Madiromirafy (Rabarisoa R, 2022)

Individus de Héron crabier blanc nidifiant dans la Réserve Spéciale de Manombo (Pruvot Yverlin 2021)

Projet COKETES

Le Projet COKETES a promu depuis 2017 dans les 12 Régions de Madagascar la conservation et l'utilisation durable de la Biodiversité à travers la mise en œuvre des stratégies locales de conservation des 21 espèces cibles dont 20 plantes et un oiseau : le Héron Crabier Blanc, Ardeola idae, connu aussi sous le nom Fiandrivoditatatra ou Tomaimavo en malagasy. C'est une espèce d'oiseau d'eau qui niche à Madagascar et les iles voisines (Mayotte, Europa, Aldabra) et migre vers l'Afrique après la saison de reproduction pour y passer l'hiver austral. Le Héron Crabier Blanc fut présent dans tous les types d'habitats des zones humides à Madagascar, mais l'ampleur des pressions de diverses origines sur l'espèce et leurs habitats a déterminé un déclin rapide de l'effectif de sa population qui est évaluée à environ 1.100 individus reproductifs. L'espèce est ainsi classée en danger d'extinction suivant la catégorisation de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN 2012).

Juvénile de Héron crabier blanc à Bombetoka (Tsaradia 2022)

« PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DES GRAINES FORESTIÈRES CONSERVÉES, BIODIVERSITÉ ASSURÉE »

La conservation des graines forestières varie selon sa caractéristique

- Pour les graines orthodoxes :
  - Pouvant être conservés longtemps
  - Teneur en eau ~ 4-8%;
  - Conditions de stockage : dans des récipients hermétiques, dans un endroit frais et sec, à l'ombre;
  - Ces graines peuvent se conserver plusieurs années en chambre froide.

Graines orthodoxes

Chambre froide et Graines orthodoxes à conserver pour les générations futures

- Pour les graines récalcitrantes :
  - Conservables de quelques jours à quelques mois
  - Teneur en eau ~ 23-60%
  - Conservation temporaire (si les graines ne sont pas semées dans l'immédiat) à la température ambiante, à l'ombre et à sec, protection contre les insectes ou les rongeurs.

Graines récalcitrantes

Conservation de graines récalcitrantes à température ambiante

Les graines à conserver comportent les informations suivantes :

- Espèce
- Catégorie (Identifiée, Sélectionnée, Qualifiée et testée). La couleur de l'étiquète varie selon la catégorie.
- Type de matériel de base (Source de graine, peuplement, Verger à graine)
- Numéro national
- Provenance.

Il est à noter que les graines achetées au niveau du SNGF sont conditionnés dans des sacs en plastiques pour sécuriser le transport. Les informations y afférentes et les techniques de semis sont fournies avec le lot de graines vendu. Ce système de conditionnement n'est pas recommandé pour la conservation de graines et de préférence les graines doivent être semées au bout d'une semaine après achat.

Conditionnement temporaire lors de l'achat

BP 5091 Ambatobe Antananarivo
Tél : 034 39 818 05
e-mail : silonagf@moov.mg

Suivi des plantations du projet BIOCOM à Ivovona

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS POUR RENFORCER LA PROTECTION DE L'AIRE PROTÉGÉE D'AMBOHITR'ANTSINGY – MONTAGNE DES FRANÇAIS, ANTSIRANANA II, RÉGION DIANA

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles pour le développement communautaire intégré dans les parcs nationaux de Madagascar – BIOCOM » au niveau de l'aire protégée Ambohitr'Antsingy Montagne des Français (AP AA MdF), le gestionnaire du site Service d'Appui à la Gestion de l'environnement - SAGE en collaboration avec les partenaires technico-financiers Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) et UNESCO a mis en œuvre pour l'année 2021 des activités d'appui au développement local à travers des AGR basées sur le PGES du site afin de renforcer les compensations communautaires et la sauvegarde sociale des Personnes Affectées par le Projet - PAPs et des activités de conservation et de protection des ressources naturelles : reboisement de 40 000 jeunes plants, renforcement de patrouille et surveillance grâce à la dotation de tenue et des équipements (téléphone portable, matraques…) aux patrouilleurs locaux.

L'une de ces activités de développement est l'élevage de petit ruminant, spécialement les ovins, qui sont dotés aux Fokotany d'Ivovona et d'Andavakoera. Le choix de l'appui a été concrétisé à travers le fait que ces localités disposent assez d'eau en permanence toute l'année pour subvenir aux besoins du bétail mais également du fait que les risques de leur divagation dans l'Aire Protégé - AP sont très réduits dues soit à la distance séparant le village à l'AP (cas Ivovona avec plus de 5Km), soit en raison de l'organisation villageoise et la disponibilité de pâturage hors de l'AP (cas Andavakoera)

Dans cet appui, 50 foyers ont été appuyés ou soutenus dont 25 à Andavakoera et 25 à Ivovona. Chaque bénéficiaire a obtenu 4 ovins dont 01 male et 3 femelles. L'objectif est d'assurer la multiplication du nombre de tête dès la première année (02 mis à bas par an par femelle) puis de fournir de la viande et du lait pour la vente ou la consommation. Sur le ratio de genre, les femmes sont fortement impliquées car l'un des objectifs aussi est d'améliorer leur autonomisation. Elles peuvent également porter un regard attentif au troupeau et sensibiliser ses enfants à la protection de l'environnement. . A Andavakoera 32% des bénéficiaires sont des femmes tandis que ce pourcentage s'élève à 64% à Ivovona.

La seconde activité d'appui est l'apiculture. Elle a bénéficié à 25 foyers du Fokontany de Nosimbary (12 bénéficiaires dont 01 femme), de Mahagaga (06 bénéficiaires dont 01 femme), d'Andranomanitra (07 bénéficiaires dont 01 femme) Outre les formations théoriques et pratiques, les bénéficiaires ont eu des suivis quasi permanents par les formateurs-accompagnateurs. Les défis majeurs les plus observés sont la varoise et les fausses teignes. La varoise est en cours de traitement et le risque d'exposition ou de multiplication a été fortement réduite. Pour la fausse teigne, des suivis plus renforcées sont demandées aux bénéficiaires.

Pour attester la bonne mise en œuvre des activités, le projet BIOCOM a réalisé la réunion de son Comité Directeur au niveau de la ville d'Antsiranana avec des descentes sur terrains de ses membres au niveau de l'AP AA MdF pendant la période du 28 Mars 2022 au 01 Avril 2022en présence de SEM M. l'Ambassadeur de la Corée du Sud, Yongho SON, qui représente également la KOICA dans le cadre du projet BIOCOM, Mme La représentante de l'UNESCO à Madagascar et de son équipe, de Monsieur le Directeur de la Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles et des Ecosystèmes - DAPRNE représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable - MEDD, Messieurs les représentants du Ministère de l'Education Nationale - MEN et de la Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle - METFP, et de Monsieur le Directeur du Développement de la Région DIANA qui a représenter le Gouverneur.

Toutes les actions mise en œuvre ont été suivi et biens appréciés dont les Activités génératrices de revenu - AGR sus mentionnés, les sites de reboisement et de restauration), la signature de la convention de conservation pour la mise en place d'une centrale solaire à Andavakoera, le showroom touristique au niveau de la Commune Rurale de Ramena ainsi que la formation professionnelle de 22 jeunes (12 en guide touristique et 10 en cuisine) en collaboration avec la METFP. Sur ce dernier point, près de 48 autres jeunes seront formés professionnellement au cours de l'année 2022 à travers 4 autres métiers porteurs : ouvrage métallique, maçon, travail de corne et vannerie pour plus de 70 jeunes.

Apiculteur Appuyé par projet BIOCOM

Ruche de production dotée

Suivi des pépinières par le Comité Directeur avec Le Directeur DAPRNE

Siège du SAGE - ANTANANARIVO
Lot VI 21 D Bis
Villa RANOROSOA Ambatoroka
Tel: 020 22 680 73

SAGE Antsiranana
7 Rue Bruyère de l'Isle
Place Kabary
Tel: 032 42 463 79

SAGE Mahajanga
Lot 134 parcelle 550
secteur 3, Ambovoalanana,
Tel: 032 02 616 78

SAGE Toliara
Lot N 2629 GJ Place Monja
Jaona Tsimenatse Toliara
Tel : 034 20 100 73

SAGE Nosy Be
Chez Librairie Naima
Camp Vert 1ère étage
Tel: 032 02 318 76

sage@blueline.mg SAGE Fampandrosoana Maharitra

Rejoignez le mouvement
kopakelatra #STAR

Faites un geste écologique, jetez votre bouteille en plastique dans un bac à collecte Kopakelatra

Déjà 10 TONNES
de bouteilles en plastique collectées depuis 2020

74 BACS
répartis sur 5 régions

et

41 POINTS
de collecte

NOS PARTENAIRES

Ensemble gardons notre pays propre

kopakelatra.star.mg

ORGANE DE LUTTE CONTRE L'EVENEMENT DE POLLUTION MARINE PAR LES HYDROCARBURES
OLEP

ORGANE DE LUTTE CONTRE L'EVENEMENT DE POLLUTION MARINE PAR LES HYDROCARBURES

Depuis des décennies, le ministère de l'Environnement et du Développement durable n'a cessé de multiplier ses efforts pour la préservation de l'environnement. Dans sa course contre la dégradation de l'écosystème marin et côtier à Madagascar, il passe à la vitesse supérieure à travers son organe de lutte contre l'évènement de pollution marine par les hydrocarbures (OLEP).

Ainsi, le 16 mai 2022, dans le cadre des activités de préparation et de coordination des opérations de lutte contre la pollution marine et côtière par hydrocarbure, l'OLEP a participé à un exercice maritime régional en ligne sur la plateforme d'échange d'informations et de gestion des évènements maritimes « IORIS ». Cet exercice a été organisé par la Commission de l'Océan Indien et a vu la participation des autres pays membres: Comores, Seychelles et Maurice. L'objectif principal a été de tester la synergie des centres régionaux en matière de lutte antipollution marine, et parallèlement, de pratiquer un travail collaboratif entre les institutions du point de vue régional.

En ce qui concerne la gestion des activités courantes, l'OLEP a suivi de près un cas de déversement de gasoil survenu à Maroantsetra le 05 juin 2022. L'incident s'est produit dans la rivière Varingohitra durant un transfert d'hydrocarbure habituel de la mer vers le dépôt de la Logistique pétrolière. Bien que la quantité de l'hydrocarbure déversé n'ait pas atteint le niveau nécessaire pour déclencher le plan de lutte de la Région Analanjirofo, l'équipe locale de la Logistique pétrolière a, toutefois, engagé un confinement mécanisé pour maîtriser le point de fuite : mise en place d'un barrage flottant, utilisation de boudins absorbants et de feuilles absorbantes sur les nappes d'hydrocarbure et les collectes des sables souillés. Somme toute, la zone impactée a été totalement dépolluée et aucune trace du produit n'a été observée aux alentours.

En définitive, il s'avère que le ministère de l'Environnement et du Développement durable par l'intermédiaire de l'OLEP rehausse son engagement à contribuer au projet de plan régional d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures soumis conformément aux instruments internationaux, notamment la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier de la région de l'Afrique de l'Est, la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC) et les accords MASE.

Fondation Tany Meva

Nos réalisations clés en 2021

8524 ha	DE FORETS GEREES
2000 ha	DE TERRAINS AMENAGES
300 ha	DE TERRAINS REBOISES
25 ha	DE MANGROVES RESTAURES
13	AIRES PROTEGEES SOUTENUES
03	ZCBs RENFORCEES
32	PUITS
10	INFRASTRUCTURES D'HYGIENNES
08	ECOLES
08	INFRASTRUCTURES D'IRRIGATION
03	BORNES FONTAINES

Madagascar National Parks